

## Pommes de terre de conservation : Surfaces nationales 2024 en hausse dans un contexte cultural difficile

Selon l'étude de terrain réalisée par l'UNPT pour le compte du CNIPT, la surface française destinée à la production de pommes de terre de conservation (frais et industrie) augmenterait de 7,3 % en 2024, soit 11 567 ha de plus qu'en 2023. Si ce chiffre ancre la poursuite du développement de la filière pomme de terre de conservation en France, il ne présage en rien de la production finale, au regard d'un contexte cultural difficile influençant le rendement.

Régions	2023 (ha)	2024 (ha)	Evolution annuelle (ha)	Evolution annuelle (%)
NORD – PAS-DE-CALAIS (1)	54 940	58 896	3 956	7,20%
PICARDIE (1)	44 980	49 523	4 543	10,10%
CENTRE – VAL DE LOIRE *	12 717	13 455	738	5,80%
CHAMPAGNE – ARDENNE (2) *	14 565	15 366	801	5,50%
HAUTE NORMANDIE (3)	11 220	11 815	595	5,30%
<b>BASSINS PANEL UNPT</b>	<b>138 422</b>	<b>149 054</b>	<b>10 632</b>	<b>7,68%</b>
BRETAGNE *	6 000	6 000	0	0,00%
ILE DE FRANCE *	3 570	3 660	90	2,50%
ALSACE * (2)	1 025	955	-70	-6,80%
RHONE ALPES * (4)	1 710	2 550	840	49,10%
AUTRES REGIONS *	7 950	8 025	75	0,90%
<b>BASSINS AGRESTE</b>	<b>20 255</b>	<b>21 190</b>	<b>935</b>	<b>4,60%</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>158 677</b>	<b>170 244</b>	<b>11 567</b>	<b>7,3%</b>

Source : Panel UNPT-CNIPT 2023-24 / Agreste

Selon le panel de producteurs de l'Union Nationale des Producteurs de Pommes de Terre (UNPT) interrogé en mai et juin 2024 dans **les principales régions de production (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Centre-Val de Loire, Haute Normandie et Champagne-Ardenne)** et complété par les estimations d'Agreste pour les autres bassins, les plantations en pommes de terre de conservation (frais et industrie) s'élèveraient à **170 244 ha en 2024 contre 158 677 ha en 2023, soit une hausse de 7,3 % des surfaces (11 567 ha).**

Cette dynamique s'explique, notamment pour partie, **par la demande industrielle française et européenne qui poursuit sa forte croissance** (pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive).

L'étude de l'UNPT/CNIPT souligne que **les surfaces ont progressé chez les producteurs « historiques », mais aussi et surtout par l'arrivée de nouveaux producteurs** dans les bassins de productions historiques, principalement liés, a priori, par des contrats d'industrie.

Dans le détail, **les hausses de surfaces les plus importantes** concernent **la région des Hauts-de-France (8 499 ha)**, qui conserve ainsi le rang de premier producteur de pommes de terre de conservation nationale avec près de **64 %** des surfaces françaises.

Si les surfaces sont en hausse, confirmant, entre autres, l'accompagnement des besoins de l'industrie, on observe un élargissement soutenu du panel variétal lié à la faible disponibilité en plants en variété « classique » cette année. Il est à noter également que, contrairement à 2023, cette augmentation ne se fait pas au détriment des surfaces destinées à la production de plant et de fécule (en augmentation également).

**Prudence cependant** car il est beaucoup trop tôt pour envisager des perspectives de production à ce stade, tant **les conditions de début de campagne ont été « difficiles » (plantations retardées** par une pluviométrie excessive, **densités de plantation en baisse et hétérogénéité dans les levées, forte pression du mildiou**, etc.).

**Aussi**, il est à noter que l'étude ayant été arrêtée début juin, celle-ci n'intègre pas totalement l'impact des retards de plantation et l'évolution exhaustive de l'arrivée de nouveaux producteurs. Le degré d'incertitude est donc fort cette année et pourrait aboutir à une variabilité plus importante qu'à l'accoutumée en termes de surfaces nationales.

Les conditions météorologiques estivales auront, comme chaque année, toute leur importance ; le rendement fera la différence ! **Les résultats des prélèvements en parcelles réalisés par l'UNPT**, en partenariat avec le CNIPT, permettront de mesurer et d'évaluer la situation au mieux cet été.

*\* Les surfaces 2023 des régions concernées ont été réactualisées sur la base des données Agreste au 1<sup>er</sup> juin 2024.*

*(1) Nord-Pas-de-Calais et Picardie forment la Région Hauts-de-France*

*(2) Champagne-Ardenne et Alsace font partie de la Région Grand-Est*

*(3) Haute-Normandie est intégrée à la Région Normandie*

*(4) Rhône-Alpes est intégrée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes*

### Contact presse :

**UNPT – Guillaume LIDON, Directeur général, [g.lidon@unpt.fr](mailto:g.lidon@unpt.fr) - 01.44.69.42.45**

43-45, rue de Naples – 75 008 PARIS – Tél. 01 44 69 42 40 – [www.unpt.fr](http://www.unpt.fr)

**CNIPT – Sarah TALEB, Chargée de mission presse, [staleb@cnipt.com](mailto:staleb@cnipt.com) 01.44.69.42.17**

43-45, rue de Naples – 75 008 PARIS – Tél. 01 44 69 42 10 – [www.cnipt.fr](http://www.cnipt.fr)